



FLASHEZ CE CODE
POUR LIRE CETTE
LETTRE SUR VOTRE
SMARTPHONE OU
VOTRE TABLETTE.



www.lavilledieu.fr

 LavilledieuArdeche

Le mot du Maire



Chères Villadéennes, Chers Villadéens,

Un parfum de fête commence à flotter dans l'air avec Noël qui approche. 2014 s'achève dans un petit mois et 2015 se profile d'ores et déjà à l'horizon.

GÉRARD SAUCLES Mon « mot » de ce mois-ci aura donc le caractère un peu léger qui correspond bien à cette période de fin d'année qui arrive. La « Lettre » de janvier et les réunions de quartiers de février me permettront d'aborder, dans le détail, le bilan de cette année finissante et les perspectives plus délicates pour la suivante. Je me bornerai simplement à souligner que notre village poursuit sa dynamique de transformation. Des travaux sont en cours le long de la R.N 102 à l'entrée sud (rond-point, constructions de bâtiments d'habitations, de magasins et d'activités diverses). Ils se poursuivront courant février sur le Barry, comme nous vous l'avons présenté lors de la réunion publique de la fin novembre.

Depuis 2008, vous le constatez chaque année, la traditionnelle fête de notre village réunit les familles villadéennes autour du sapin de Noël, illuminé dans la cour du Cloître. Cette fête nous offre ainsi l'occasion de partager un moment d'amitié dans une atmosphère joyeuse et de consolider les liens sociaux et humains qui nous unissent. Je souhaite que nous soyons, cette année encore, nombreux au rendez-vous.

Je serai également heureux et honoré de vous accueillir le vendredi 9 janvier 2015 à la Salle des Associations pour la cérémonie des vœux du maire et de la municipalité.

Pour les fêtes, nous aurons des pensées pour les familles qui sont dans la peine en les assurant de notre soutien amical.

Joyeux Noël en famille et bonnes fêtes de Nouvel An entre amis.

Très cordialement.



Fête de Noël

Comme chaque année, la municipalité et les viticulteurs de Montfleury vous invitent à la fête de Noël, qui aura lieu le **dimanche 21 décembre 2014, dès 15 h 30**, au coeur du village.

Tout commencera à 15 h 30 à l'Eglise du village par un concert donné par le « Chœur de Jastres ».

La fête se poursuivra au Cloître à 17 h 00 avec quelques crêpes, du chocolat, du café, des papillotes et bien sûr une belle rôtie de châtaignes. Et pour les plus grands : le traditionnel vin chaud !

Les plus petits pourront profiter d'un jeu gonflable installé pour l'occasion et s'ils sont sages, il se pourrait bien que le Père Noël fasse une apparition !

Autour du sapin illuminé aura lieu le tirage au sort de la tombola organisée par une classe de l'école primaire pour financer son prochain séjour au ski. A vos tickets !

Nous vous espérons nombreux pour participer à ce moment de joie, de convivialité et d'amitié.



Local Jeunes

NOUVEAU / NOUVEAU / NOUVEAU

Tu as entre 11 et 17 ans ?
Le Local Jeunes t'attend !

Local Jeunes

C'est un projet que nous annonçons au printemps et c'est désormais chose faite : le Local Jeunes a ouvert ses portes il y a quelques semaines.

Le Local Jeunes est un espace ouvert aux jeunes Villadéens. C'est un lieu de détente et de discussions mais aussi un lieu de projets, d'idées et d'information sur le village. Il est aménagé dans l'ancienne école maternelle et équipé de jeux de société, d'un vrai babyfoot. L'animation est assurée par Arnaud, animateur diplômé d'Etat, qui est systématiquement présent.

LES HORAIRES

Période scolaire

Du lundi au samedi, de 17 h 30 à 19 h 00

Pendant les vacances

Du lundi au samedi, de 15 h 30 à 19 h 00

CONTACTER L'ANIMATEUR

l.j@lavilledieu.com
04 75 94 25 07

Adhésion au Local Jeunes gratuite. Dossier d'inscription à retirer au Local Jeunes.



Vogue 2014 : Un bon cru !

La fête sera longue pour ce week-end du 11 novembre et l'annonce d'une météo peu favorable inquiète les organisateurs, le football club Berg Auzon, très investis par le souci de réussite.

Les quatre jours furent festifs pour la fête votive de la Saint Martin, avec un passage obligatoire aux manèges avec les enfants, à la buvette installée au cloître avec les grands, puis au bal animé par les KOFORO'B.

Le célèbre concours de pétanque était prévu, ainsi que le concours de lyonnaise, une nouveauté de cette année, mais

qui n'a pu avoir lieu en raison du mauvais temps. Enfin, la non moins célèbre et attendue daube aura été bien appréciée le lundi soir.

Toutes les générations villadéennes se sont retrouvées autour d'un verre dans une franche convivialité, se remémorant les souvenirs anciens ou proches des fêtes votives passées.

Tout avait été organisé au préalable avec la signature d'une convention entre la mairie et les services de gendarmerie sur la demande de l'association Berg Auzon afin d'établir des

consignes de sécurité pour les Villadéens et les visiteurs.

Une dynamique, une énergie formidable, des préparatifs efficaces, des organisateurs avisés et des vigiles compétents ont permis un déroulement sans incident. L'association remercie le Maire et son service technique pour l'aide apportée lors de cette fête de la Saint Martin.

La cérémonie du 11 novembre, sous la pluie, avec les enfants de l'école primaire sous la tutelle de Mme BARBE, la Directrice, a été suivie d'un apéritif offert par la municipalité.

Changement d'adresse : comment mettre à jour votre carte grise

Les changements d'adresse intervenus dans le village nécessitent une modification de votre carte grise. On vous explique la démarche ci-dessous.

POUR LES VÉHICULES IMMATRICULÉS DANS LE NOUVEAU SYSTÈME (ZZ-123-ZZ)

Par internet

<http://www.service-public.fr>
(laissez vous guider par la procédure)

Par correspondance

Il vous faut envoyer :

- la demande (imprimé cerfa n° 13750*03),
- une copie du certificat d'immatriculation,
- une copie d'une pièce d'identité du ou des titulaire(s),
- une copie du nouveau justificatif de domicile,

PREFECTURE DE L'ARDECHE
Service cartes grises - BP 721
07007 PRIVAS

Vous recevrez, à votre domicile, une étiquette à coller sur l'ancienne adresse.

Ce service est gratuit.

Attention : n'oubliez pas d'informer également votre assurance de votre changement d'adresse. Votre nouvelle adresse devra apparaître impérativement sur l'attestation d'assurance du véhicule.

POUR LES VÉHICULES IMMATRICULÉS DANS L'ANCIEN SYSTÈME (956-ABF-07),

Vous devrez obtenir un numéro sous le nouveau système (ZZ-123-ZZ) et changer votre plaque.

Il vous faut faire la demande par correspondance ou au guichet en envoyant (ou présentant) :

- la demande (imprimé cerfa n° 13750*03)
- l'original du certificat d'immatriculation (coupon détachable à compléter et conserver)
- une copie d'une pièce d'identité du ou des titulaire(s)
- une copie du nouveau justificatif de domicile
- un chèque de 2,50 € à l'ordre du Régisseur des recettes de la Préfecture

PREFECTURE DE L'ARDECHE
Service cartes grises - BP 721
07007 PRIVAS

Vous recevrez, à votre domicile, le nouveau certificat d'immatriculation. Vous devrez également faire poser de nouvelles plaques d'immatriculation sur votre véhicule.

